

Bulletin d'information de la commune

N° 20
Janvier 2026

Courcelles * Trélou-sur-Marne * Chassins * L'Erolle * Avize



Le Mot du Maire

Mesdames, messieurs, chers amis,

Au moment où s'achève ce mandat, c'est avec une profonde émotion que je m'adresse à vous une dernière fois en tant que Maire de notre commune.

Ces douze années passées à votre service ont été riches, exigeantes, parfois éprouvantes, mais toujours et avant tout profondément humaines.

Je suis particulièrement fier d'avoir eu la chance de contribuer activement à écrire quelques pages de l'histoire de notre commune.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'équipe municipale qui m'a accompagné avec engagement et loyauté. Mes remerciements vont également à l'ensemble des agents communaux dont le dévouement quotidien au service public mérite notre reconnaissance.

Comme vous le savez, j'ai fait le choix, mûrement réfléchi, de ne pas solliciter un nouveau mandat. Cette décision s'accompagne à la fois de la satisfaction du devoir accompli et de la confiance en l'avenir de notre commune. Je resterai, bien sûr, un habitant parmi vous, profondément attaché à ce territoire et à ses valeurs.

Je souhaite à celles et ceux qui poursuivront cette belle mission de continuer à agir avec la même passion et le même sens de l'intérêt général.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance témoignée, votre soutien et la richesse de nos échanges au fil de ces années. Servir notre commune a été un honneur et une immense fierté.

Avec toute ma gratitude et ma profonde sympathie,

Daniel GIRARDIN

Recensement de la population ...

Le recensement est un moment important qui permet de connaître le nombre de résidants en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il aide le gouvernement à décider de la répartition des fonds aux collectivités locales. Cela nous aide à comprendre nos besoins actuels et futurs. Les associations, les organismes sans but lucratif, les entreprises et les gouvernements utilisent les données du recensement pour prendre des décisions importantes. Ces données servent notamment à planifier la répartition des écoles, des établissements soins de santé, des transports et des infrastructures diverses au service de la population ...



le-recensement-et-moi.fr



Valérie, secteur Chassins : Chassins, route de Dormans, rue de la Baudière, lotissement « la Baudière », rue Corneille, rue Jean Jaurès (2,4,6,8,10,12,14,16), carrefour de la Paix, rue de l'Europe (côté impair du 1 au 43), Chemin du Moulin à vent.



Sandra, secteur Courcelles : Courcelles, route de Courcelles, Rue Pasteur, rue de l'Europe (côté pair du 2 au 40), rue de la résistance, rue Victor Hugo, rue Curie, rue du château, rue Anatole France.



Aline, secteur Trélou-sur-Marne : rue Kennedy, rue Racine, Rue Jean Jaurès (côté impair du 1 à 63 et côté pair de 18 à 80), rue du Veaulouvier, rue du Couvent, chemin de Cornet, rue Moret, rue la Fontaine, la Villardelle, l'Erolle et Avize.

Nous rappelons que pour être informé de l'actualité de notre commune, nous proposons GRATUITEMENT de télécharger l'application.



Cette inscription sur Panneau Pocket permet aux administrés de prendre connaissance des événements qui ont lieu sur la commune : coupure d'eau et d'électricité, travaux..... Des informations sur d'autres communes ou gendarmeries avoisinantes adhérentes sont également disponibles.

**Un outil très utile !
N'hésitez pas à l'installer.**

- 1- Télécharger gratuitement l'application « Panneau Pocket ».
- 2- Rechercher la commune de Trélou-sur-Marne et autres, l'application vous propose toutes les communes ou autres autour de chez vous.
- 3- Il suffit de cliquer sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris pour ainsi recevoir tout simplement les notifications.

Mon Mégot Où Il Faut

Le 21 septembre 2025 à l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de notre planète, plus de 434 tonnes de déchets ont été collectées dont près de 6 millions de mégots.

Grâce à « **Mon Mégot Où Il Faut** », la mobilisation s'intensifie ! Ensemble, nous prouvons qu'un engagement citoyen peut réellement transformer notre environnement.

1140
collectivités sous contrat

1746
communes

41.8 %
de la population

D'après une étude, voici quelques chiffres clés sur les français et les mégots :

80% considèrent que le mégot mal jeté doit devenir une priorité du débat public locale.

Seulement 57% savent qu'un mégot jeté dans le caniveau peut finir dans l'océan ou les eaux usées.

63% attendent davantage de mesures de répression en cas de non-respect des règles sur le jet de mégots.

Depuis le décret N°2025-582 du 12 juin 2025, complété par l'arrêté du 18 juillet, les collectivités disposent d'un outil renforcé pour protéger la santé publique et améliorer la qualité de vie dans l'espace public. L'objectif est double : réduire l'exposition au tabagisme passif, en particulier chez les enfants et dénormaliser la consommation de tabac dans les lieux de vie collectifs. Le décret élargi ainsi la possibilité d'instaurer des périmètres «sans tabac» au-delà des seuls établissements scolaires : aires de jeux, abords d'équipements sportifs, plages, parcs et jardins peuvent désormais être concernés.

Surveillez les vœux de votre municipalité, un cendrier de poche sera offert.



Il faut appuyer au centre
pour ouvrir.



Il faut appuyer de chaque côté
pour fermer.

Incivilités rencontrées :

A la suite des vendanges : benne à verre en haut de la rue Kennedy.



**Devant le
monument aux
morts.**

Atelier APAMA (Activité Physique Adaptée, Mémoire et Alimentation)

Vous avez + de 60 ans et vous voulez améliorer votre bien-être. Venez assister à nos ateliers **activité physique adaptée, mémoire et alimentation**. Les lundi du mois de Janvier de 15h00 à 16h30, salle associative (derrière la Mairie).



Ô LÂCHER PRISE :

Massage détente, technique manuelle de soulagement des articulations, des muscles, et tendons. Ceux-ci vous permettront de retrouver de l'amplitude dans vos mouvements.

Tous les vendredis après-midi dès 14h00 place de l'Europe,
sur rendez-vous uniquement,
laisser un message par téléphone 06 51 34 74 79,
par mail olacherprise@gmail.com,
via Facebook en message privé,
je vous répondrai entre 2 rendez-vous.

Yoga sur chaise ou au sol avec Cynthia MONTICELLI, professeure de yoga :

Pour un mieux être au quotidien, quelque soit votre condition physique.

Le Mercredi de 16h30 à 17h30 à la salle associative (derrière la Mairie).

Mail : cynthiayoga@gmail.com Tél : 06 74 13 32 18
FB : Yogasana-sud de l'Aisne



Une commune active

11 novembre, l'armistice de la Première Guerre mondiale (1914-1918)

Tous réunis au cimetière pour l'hommage à l'armistice de la Première Guerre mondiale, les tombes de nos soldats morts pour la France ont été fleuries comme chaque année par les enfants présents. Jeunes Sapeurs Pompiers et Sapeurs Pompiers ont donné le pas au cortège en direction du monument aux morts situé place de l'Europe pour un hommage à ces millions de soldats morts pour défendre notre pays. Cette commémoration a été l'occasion d'inaugurer le monument remarquablement rénové par l'entreprise PETRÉ. Il est cependant déplorable de constater que peu d'enfants perpétuent ce moment de souvenirs.



Hommage à Louis Michel DROUARD né le 15 octobre 1790 à Tréloup où il était charron*. Mort pour la France des suites de ses blessures le 14 mai 1810 à Bayonne. Soldat de la Grande Armée, il a servi à la bataille de WAGRAM, puis a combattu en Espagne au siège de Cuidad Rodigo où il a été blessé. Il faisait partie du 26ème régiment de la ligne où il a été fusilier-voltigeur, régiment commandé par le Maréchal MASSÉNA.

* charron = Personne qui fabrique des chariots, des charrettes.

Le Racing club de Dormans à l'origine de la manifestation remercie l'ensemble des bénévoles, les amis du lac, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Trélou-sur-Marne pour avoir aidé à organiser ce défi trail de 24h.

133 participants coureurs ou marcheurs ont pu profiter du parcours tracé autour du lac de Trélou-sur-Marne.

Le meilleur participant a sur 24 heures effectué 38 tours du lac pour près de 114 Km et le second 37 tours du lac pour près de 111 Km.

Au total, 661 tours du lac pour 1983 Km.

L'ensemble des bénéfices sera reversé intégralement au TÉLÉTHON.



Nouveau défi pour le TÉLÉTHON 2026 parcourir les 2 000 Km tous ensemble.

On vous attend ...

Pour la seconde année, un concert a été organisé dans notre église Saint MÉDART, samedi 20 décembre 2025.

Le vin chaud a été proposé à une soixantaine de personnes présentes pour écouter cette fabuleuse représentation en deux parties aussi agréable l'une que l'autre à nos oreilles. Des musiques qui ne sont pas conformistes dans une église comme l'harmonica, le clavier ou encore le Jazz moderne.



Théodore, l'apprenti magicien... ou pas ? : Un succès magique à l'école !

Le mardi 9 décembre dernier, la Municipalité a offert un moment de pure fantaisie aux enfants de notre école avec le spectacle interactif et humoristique : **Théodore, l'apprenti magicien...ou pas ?** Présenté par la compagnie SOPHIE RUDENT ET COMPAGNIES, ce spectacle a su transporter petits et grands dans un univers magique, tout en délivrant un message précieux.

✍ Quand la maladresse mène à la magie

L'histoire captivante met en scène Théodore, un apprenti magicien à la réputation de maladroit. Alors qu'il s'affairait au ménage, il a malencontreusement abîmé un objet magique essentiel à son maître. Dans une tentative désespérée de réparation, il n'a fait qu'empirer la situation.

C'est là que la magie a réellement opéré ! Avec une bienveillance et un humour communicatif, Théodore a sollicité l'aide des jeunes spectateurs. Ensemble, ils se sont lancés dans la création d'une potion magique pour remplacer l'objet perdu, faisant ainsi des enfants de l'école de véritables acteurs des événements magiques.

⌚ Participation record et éclats de rire

Le spectacle a été chaleureusement accueilli par les enfants, dont la participation a été remarquable ! L'approche combinant l'art du clown et la magie a parfaitement fonctionné, distinguant cette représentation des spectacles de magie plus traditionnels. L'énergie de Théodore et son côté empathique ont permis de créer une véritable connexion avec son jeune public, garantissant rires et émerveillement.

✿ L'éloge de l'échec

Au-delà de la magie et de l'humour, le spectacle a su aborder un thème essentiel : l'éloge de l'échec. Dans une société qui a tendance à stigmatiser l'erreur, Théodore, avec l'aide des enfants, a démontré que c'est en réalisant des erreurs que l'on progresse et que l'on se découvre de nouvelles compétences. Un message fort et positif, transmis de manière ludique.

Le mot de l'élu :

« Nous sommes ravis d'avoir pu offrir ce moment de culture et de divertissement à nos jeunes écoliers. Ce spectacle, en plus d'être très drôle et interactif, véhicule une leçon fondamentale : le droit à l'erreur est un moteur d'apprentissage et de développement personnel. Voir l'enthousiasme des enfants et leur excellente participation est la plus belle des récompenses. »

Karine FOURCART, adjointe au Maire.

Les mercredis récréatifs



Cross départemental de la Marne



Trois enfants du village ont participé au cross départemental de la Marne, organisé le 16 novembre 2025 au Mont Choisy à FAGNIERES. Première marche du podium pour Jules et seconde marche du podium pour Kilian dans leur catégorie « Très belle performance ». Participeront-ils au cross National ?

Lucas a eu moins de chance, il y avait plus fort dans sa catégorie. Bravo à eux trois et bonne continuation dans cette discipline.



Rétrospective des six années de décos de Noël



Rétrospective des 6 ans de décos de Noël par l'équipe de la commission communale « Fêtes et Cérémonies ». Toutes les belles décos pour Pâques, pour Noël... ont toutes été réalisées bénévolement à moindre coût avec de nombreux matériaux de récupérations. Les bénévoles ont œuvré également à l'embellissement de la commune en la fleurissant régulièrement. Merci à toutes ces personnes investies qui ont aidées à rendre notre village plus accueillant.

Les assistantes maternelles de Trélou-sur-Marne...



DA SILVA Elodie
6 chemin de Cornet
02850 Trélou-sur-Marne

06.60.78.99.44



HUBERT Karine
56 rue Jean Jaurès
02850 Trélou-sur-Marne

06.80.84.62.33



PETRE Célia
8 rue Molière Chassins
02850 Trélou-sur Marne

07.50.37.32.89



NOUVIAN Sylvie
6 lotissement la Baudière
02850 Trélou-sur-Marne

06.74.40.47.18

Communications des Associations



MAM Les P'tits Bouchons
11 rue Victor Hugo
02850 Trélou -Sur-Marne
07.82.38.71.44
mam.lesptitsbouchons.003@gmail.com

La MAM «Les P'tits Bouchons » a des places de disponibles dès maintenant ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez connaître nos horaires, nos disponibilités, mais aussi notre fonctionnement et nos activités. En attendant, vous pouvez suivre nos aventures sur les réseaux sociaux !



N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

À bientôt, Aurélie, Aurore, Laëtitia

*Emmanuelle DARTOIS vous attend chaque Mercredi,
à la salle polyvalente de Trélou-sur-Marne....*

18h40 : cardio-renfo
19h30 : Pilates / Stretch.



Inscriptions au 06.09.40.66.92



Les Amis du Lac

Quelle année !!! C'est un peu la tradition... En fin d'année, en début d'année... On retourne un peu dans tous les souvenirs des grands évènements que l'on a vécu. Et on peut le dire : Quelle année !!

En avril : Le contrat de mise à disposition ! L'association devient co-responsable du site. Pour quelques mois et avec conditions mais c'est une grande avancée !

En juin : Le concert pique-nique !! Vous étiez plus de 400 à venir partager ce moment avec nous. C'était beau, c'était chouette, c'était champêtre ! Nous avons pu écouter de la bonne musique avec les artistes de Baarok Nalem et Ogorki, et assister à un spectacle d'hypnose avec Mickaël LETOURNEUR. C'était un moment convivial et chaleureux et nous sommes ravis de l'avoir partagé avec vous !

En juillet : La visite du Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France. Nous avons fait le tour du lac et appris des tas de choses passionnantes sur le site, sa faune et sa flore. Nous avons pu échanger sur les meilleures manières de préserver cet espace en respectant ses besoins.

En avril, juin, juillet et novembre : Les sessions d'entretien. Alors... ça n'a l'air de rien comme ça... Mais ce sont toujours de moments conviviaux et sympathiques desquels on ressort fatigué mais fier du travail accompli et de la beauté de cet espace. Et évidemment, ils se terminent toujours par un moment convivial et gourmand....

Nous tenons à dire un très grand MERCI aux adhérents et aux bénévoles qui nous accompagnent lors des manifestations et des nettoyages ! Merci de votre présence, de votre soutien ! C'est toujours un plaisir de se retrouver Pour 2026, plusieurs événements sont déjà envisagés et nous y travaillons activement. Nous vous donnons rendez vous lors de l'assemblée générale de l'association fin mars pour vous en dire davantage.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur nos réseaux sociaux et nous rejoindre et adhérer pour recevoir la lettre d'information pour tout savoir en avant-première.

A très bientôt, Les Amis du Lac





Souvenirs ...

Vu su le net ...



Bandido's dancers · Suivre

14 juil. ·

Une super petite chorégraphie présentée par Frédérique Gueucier à la journée du 12 juillet chez les Bandido's dancers du Grau du Roi



Loto du 25 octobre 2025



Prochainement ...

LOTO

Association TRELOU Country Les Threewolv'S
Salle Polyvalente de Trélou sur Marne 02850

Samedi 21 février 2026
Ouverture des portes 19h00 - Début des parties 20h30

Réservations
06 09 07 43 04
Facebook : Les Threewolv'S
Les places réservées non occupées à 20h15 seront redistribuées
Buvette & petite restauration sur place

Prix des Cartons

1 - carton	: 4 Euros
3 - Cartons	: 10 Euro
6 - Cartons	: 15 Euros
10 - Cartons	: 20 Euros
Plaque de 6 cartons	: 15 euros
Plaque de 12 cartons	: 30 Euros

Association Country de Trélou/Marne · LES THREEWOLV'S

Les Threewolv'S
Organisent
Un Bal Country

Samedi 18 avril 2026
De 20 h 00 à 1 h 00, ouverture des portes 19 h 00.
Salle des Fêtes de DORMANS, 28 avenue de Paris 51700 Dormans

TEXAS SIDESTEP
www.texas-sidestep.com

Entrée : 15 Euros
Gratuit enfants - 12 ans

Courrier
Les Threewolv'S - M.Gueucier
57 rue Kennedy
02850 Trélou sur Marne

Réservations
06 13 71 61 92
Facebook : Threewolv'S
Buvette et petite restauration sur place

Renseignements auprès de Frédérique GUEUCIER au 06.13.71.61.92

Cercle sportif de Trélou-sur-Marne

Le club de rollers



Avant de parler de la saison 2025/2026, quelques rappels des derniers événements de la saison précédente.

Le 1^{er} juin nous avons eu un participant aux qualifications régionales (Grand Est), sur piste...classement 4^{ème}.



Le 29 juin : 16 participants (équipes en relais), aux 6 heures de Troyes...classement 5^{ème} et 21^{ème} sur 43. L'équipe jeunes (moins de 11 ans) qui participait pour la première fois est montée sur la troisième marche du podium.



Les 12 et 13 juillet 3 de nos patineurs ont été intégrés dans 2 équipes formées par le club de Fontenay pour participer au 24 heures du Mans, résultats très remarquables puisque 13^{ème} et 67^{ème} sur 347 au général.



Le 03 août, les 6 heures de Paris, de nouveau de bonnes performances pour 4 engagés : 30^{ème} au général sur 168.

La saison 2025/2026 débute avec plus de 35 patineurs, avec un nombre grandissant d'adultes et des enfants de plus en plus motivés pour les compétitions...



Le 16 novembre certains ont pu participer au stage vitesse organisé par le club d'Épernay avec Christophe AUDOIRE (entraîneur international).

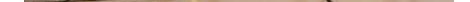


Le 23 novembre, 2 patineurs sur le podium à l'Indoor de Lille.



Les 12 et 13 décembre : participation aux interzones Centre Nord à Beauvais, première manche pour les qualifications France.

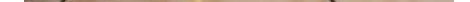
Les 20 et 21 décembre : participation aux interzones Grand Est, première manche pour les qualifications France.



Le CST est de plus en plus représenté dans la discipline vitesse.



En janvier : Indoor Epernay & challenge CST.



Les cours se déroulent toujours au gymnase de Dormans :

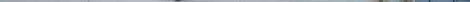
- de 9h00 à 10h30 pour les compétiteurs,
- de 10h30 à 12h pour les loisirs.



Le CST vous présente ses meilleurs vœux sportifs...



Sportez-vous bien !!



Le président, Bertrand OLIVIER



Nous souhaitons vous présenter notre nouveau Bureau :

*Mme LEQUEUX Emilie : Présidente
M. COLLET Mathias : Vice Président
Mme COLLET Fanny : Trésorière
Mme ROBERT Aurélia : Vice trésorière
M. PILLET Julien : Secrétaire
Mme COLLET Blandine : Vice secrétaire
Avec toute une équipe de bénévoles.*



Les dates à retenir pour 2026 :

- les lotos : dimanche 22 mars à 14h, samedi 23 mai à 20h, samedi 21 novembre à 20h.
- la Brocante : dimanche 26 juillet, de 7h à 18h.



*Si vous souhaitez nous contacter :
par téléphone : 06.07.58.99.21
par mail : familles.rurales.trelou@outlook.fr*



En France, les sapeurs-pompiers volontaires jouent un rôle essentiel. Ils représentent 78 % des effectifs de sapeurs-pompiers et assurent 67 % des interventions : secours d'urgence aux personnes, lutte contre les incendies, accidents de la route, risques industriels, protection de l'environnement, et bien d'autres missions encore.

Le ministère de l'Intérieur le rappelle clairement : les sapeurs-pompiers volontaires « constituent le socle de notre modèle de Sécurité civile ».

Pourtant, les difficultés de recrutement sont bien réelles.



Une grande partie de la population peut pourtant s'engager : hommes ou femmes, âgés de 16 à 55 ans, chacun peut devenir pompier volontaire et contribuer à la sauvegarde des secours de proximité tout en poursuivant sa vie professionnelle.

👉 Rejoignez-nous et venez renforcer notre centre de secours en devenant sapeur-pompier volontaire.

Notre école de Jeunes Sapeurs-Pompiers accueille également, les jeunes volontaires de 12 à 16 ans afin de les accompagner et de les former aux missions des sapeurs-pompiers.

Je reste disponible pour échanger avec vous sur les modalités de recrutement et répondre à vos questions :



Capitaine LOW Steeven
Chef de centre
CIS Trélou-sur-Marne
📞 06.50.63.53.41
✉️ sptrelou@gmail.com



Nos déchets :

Lieu-dit de l'Anneau Brûlé	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 ÉTÉ	Fermé 13h30 - 18h	Fermé 13h30 - 18h	Fermé 13h30 - 18h	9h - 12h Fermé	Fermé 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
 HIVER	Fermé 13h30 - 16h30	Fermé 13h30 - 16h30	Fermé 13h30 - 16h30	9h - 12h Fermé	Fermé 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h

Nos commerces ambulants ...

pains et viennoiseries



Chaque jeudi le Boucher de Jaulgonne de 8h00 à 12h00

bouquets de fleurs



Bibliothèque Municipale de Trélou-sur-Marne

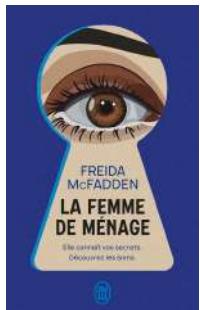
Inscription gratuite

Chaque année, la commune investit pour alimenter la bibliothèque en livres pour enfants et adultes. Un contrat avec la bibliothèque de Soissons permet un renouvellement régulier.

Horaires :
Lundi
de 16h30 à 18h00
Jeudi
de 17h30 à 19h00

Coup de cœur d'une lectrice
La femme de ménage
de Freida McFADDEN

Chaque jour, Millie fait le ménage dans la belle maison des Winchester, une riche famille new-yorkaise. Elle récupère aussi leur fille à l'école et prépare les repas avant d'aller se coucher dans sa chambre, au grenier. Pour la jeune femme, ce nouveau travail est une chance inespérée. L'occasion de repartir de zéro. Mais, sous des dehors respectables, sa patronne se montre de plus en plus instable et toxique. Et puis il y a aussi cette rumeur dérangeante qui court dans le quartier : madame Winchester aurait tenté de noyer sa fille il y a quelques années. Heureusement, le gentil et séduisant monsieur Winchester est là pour rendre la situation supportable. Mais le danger se tapit parfois sous des apparences trompeuses. Et lorsque Millie découvre que la porte de sa chambre mansardée ne ferme que de l'extérieur, il est peut-être déjà trop tard...



Rappel de quelques règles élémentaires du « bien vivre ensemble »

Parmi les incivilités les plus constatées et dénoncées :

1- Les déjections canines : Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour les enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

2- Musique/Aboiements de chien : Est-ce des nuisances sonores ? Que dit la loi sur les aboiements intempestifs d'un chien ?

L'article R1336-5 du Code de la santé publique dispose que : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé ; il importe peu que le bruit soit causé par une personne elle-même, par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde, ou encore d'un animal placé sous sa responsabilité. Selon la loi, on parle de "bruits de comportements" pour désigner ce type de nuisances sonores.

Ainsi, les aboiements d'un chien sont générateurs d'un trouble reconnu par la loi (Code de la santé publique) et peuvent, de ce fait, être sanctionnés.

Outre le critère de répétition, primordial, il suffit que les aboiements du chien soient continuels (le chien aboie toute la journée ou toute la nuit), et/ou intenses (même si le Code de la santé publique ne définit pas de seuil de tolérance pour la puissance des aboiements d'un animal). L'une de ces situations est suffisante à caractériser la situation de tapage. On parle également dans ce cas de "trouble anormal de voisinage". **Dans notre village, ces nuisances animales sont très souvent soulevées**. Nous rappelons que les nuisances relèvent d'une irresponsabilité du propriétaire et non du fait de l'animal.

3- Les chiens qui divaguent : Extrait de l'Arrêté Municipal du 18 décembre 2023 : « Les chiens doivent être tenus en laisse »

Article 1 : Il est expressément interdit de laisser les animaux divaguer sur la voie publique sur l'ensemble de la commune, seuls et sans son maître ou gardien.

Article 2 : Dans l'ensemble de l'espace de la commune urbanisée ou pas, tout chien circulant sur la voie publique et les espaces publics doit être impérativement tenu en laisse.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront affichées conformément aux règles en vigueur.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire et les employés communaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

4- Trottoirs et caniveaux : En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les trottoirs et le caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le maintien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués. Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles puis en bac afin d'être enlevés, dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. *Arrêté municipal 17 juillet 2017*

En temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de la façade de leur maison ou de leur terrain sur la largeur du trottoir jusqu'au caniveau. En cas de verglas ou le sol demeurant glissant après son déneigement, et afin de prévenir tout accident, du sel ou sable sera épandu. L'épandage du sel est interdit sur les terre-pleins et les endroits plantés d'arbres.

5- La réglementation du bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que du **Lundi au Samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00, les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.** Arrêté préfectoral 19 avril 2016

6- Le brûlage :

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ainsi que des déchets d'hydrocarbures et de produits dérivés de la pétrochimie (pneu, huile de moteur, etc...) est interdit ». Extrait de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départementale (RSD).

Par ailleurs, selon la classification des déchets : les déchets de jardins et de parcs sont considérés comme des déchets ménagers. Décret n°2002-540 du 18 avril 2002

7- Entretiens de végétaux : Les haies ne doivent plus être taillées entre le 15 mars et le 31 juillet. Elles seront taillées à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur est limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Les jours de chasse aux bois à Trélou-sur-Marne du 1er semestre...



Samedi 10 janvier 2026
Samedi 24 janvier 2026
Samedi 07 février 2026
Samedi 24 février 2026

Le frelon asiatique : l'ennemi venu du ciel

Le syndicat Apicole du Sud de l'Aisne fondé en 1981 veille depuis plus de quarante ans sur les abeilles et les apiculteur du territoire. Il regroupe aujourd'hui 74 adhérents et 408 ruches. Un prédateur venu d'ailleurs : le frelon asiatique, des ruchers entier ont été décimés. En novembre, les nids atteignent leur pleine maturité. Les nouvelles reines s'y développent, prêtent à quitter le nid pour hiverner dans le sol, des abris ou des souches. C'est donc le moment crucial pour détruire les nids, la perte des feuilles aide à repérer les nids. Malgré la mobilisation des apiculteurs, des élus et des habitants, la menace s'intensifie.

La démarche à suivre dans notre département est la suivante lorsque l'on aperçoit un nid :

- 1- On le prend en photo si on peut et on repère le lieu,
- 2- On appelle un référent frelons qui viendra constater et déterminer si c'est un nid de frelons européens ou asiatiques.

Si c'est un nid de frelons européens, la destruction est à la charge du propriétaire qui doit appeler lui même une société spécialisée. Attention de ne pas détruire vous même le nid car les frelons sont alors agressifs et les piqûres peuvent être mortelles.

Si c'est un nid de frelons asiatiques, le référent contacte les pompiers en leur donnant le lieu ainsi que la hauteur approximative. Selon la hauteur, les pompiers de Trélou-sur-Marne interviennent pour les nids à faible hauteur. Pour les autres, une caserne plus importante interviendra avec du matériel plus adapté.

Le référent frelon est Francis DUSSART (06 64 88 61 19).

Les référents sont des apiculteurs bénévoles, ils ne peuvent pas toujours répondre aux appels, n'hésitez pas à laisser un message pour qu'il vous rappelle et/ou un SMS avec les photos et la description des lieux si cela est possible.



Nid de guêpes



Nid de frelons
asiatiques



Les associations ...



Section Locale
Président : Jean-Louis COUVENT
Tél : 06.31.98.03.35



Présidente :
Frédérique GUEUCIER
Tel : 06 13 71 61 92
www.trelou-country.fr
gueucier.michel@orange.fr



Amicale des Sapeurs Pompiers
Présidente : Mathilde SOGUERO
Tél : 06 27 85 50 86
soguero.mathilde210@icloud.com



La Beauté du geste
Tel : 06 33 32 97 75
Site : bullescence.com



Société de Chasse
Président :
Jean-Claude OLIVIER



Cercle sportif de Trelou
Président : Bertrand OLIVIER
cst.rodolphe@orange.fr



Fitness
Emmanuelle DARTOIS
Tél : 06.09.40.66.92



Président : Adrien LARANGOT
Tel : 06 76 13 83 84
Mail :
assotreloupassion@gmail.com
Site : treloupassion.skyrock.com



Président : Emilie LEQUEUX
Tél : 06 07 58 99 21
familles.rurales.trelou@outlook.fr



Tel : 07.82.38.71.44
mam.lesptitsbouchons.003@gmail.com



Les Amis du Lac

Présidente : Dominique BŒUF
Tél : 06.87.42.67.70
lesamisdulacdetrelou@gmail.com

Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne



Présidente :
Sylviane LECOMTE
Tel : 06 82 77 58 36
syndicatapicolsudsaisne@gmail.com
syndicatapicolesudsaisne.e-monsite.com

**TRELOUTINE
MUSIC
FESTIVAL**

Présidente : Téo CLEMENT
Tél : 06.29.10.21.90
treloutine@gmail.com

L'Agence Postale Communale

Vous serez accueillis par Valérie
du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.
Tous renseignements au 03 23 70 27 57.



Mariage : Félicitations aux heureux mariés.

JURION David & MAUPRIVIEZ Amélie, le 12 juillet 2025.

Tous nos vœux de Bonheur ...

Décès : Sincères condoléances aux familles.

WINIARSKI Roseline Veuve FONTAINE, le 21 juin 2025, à Château-Thierry,
MERCIER Jeanne Épouse HOCQUIGNY, le 02 juillet 2025, à Fère-en-Tardenois,
DE ALMEIDA Guilhermina Epouse DALMEDE, le 1^{er} octobre 2025, à Château-Thierry,
DALMEDE Adrien, le 24 novembre 2025, à Château-Thierry,
COUVREUR Olivier, le 06 décembre 2025, à Trélou-sur-Marne,
RONDEAU Marine, le 10 décembre 2025, à Paris 15^{ème}.
QUINT Josette, le 28 décembre 2025, à Reims.

Coordinnées utiles ...

Maison France Service ...

Vous renseigne et peut vous accompagner dans toutes vos démarches administratives :

La maison de l'AGGLO
1 rond-point du Cahot
02 330 Condé-en-Brie

Ouvert chaque Vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h00
sur rendez-vous au :
03 23 69 75 41 ou maisondelagglo@carct.fr

Mairie de Trélou-sur-Marne

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30
Adresse électronique : contact@mairietrelou.fr

Téléphone : 03 23 70 25 34

Site web : www.mairie-trelou-sur-marne.fr

Et aussi sur sa page Facebook : Trelou Mon Village